

Augmentation de capital annoncée

Tunisie Profilés Aluminium « TPR »

Siège social : Rue des usines Z.I Sidi Rézig, Megrine -2033- Tunisie

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **17 Juin 2016**, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **5 000 000 dinars** pour le porter de **45 000 000 dinars** à **50 000 000 dinars**, et ce par incorporation de :

- **3 312 617 dinars** à prélever sur le poste « réserve spéciale d'investissement » ;
- **1 687 383 dinars** à prélever sur le poste « résultats reportés».

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de **5 000 000 actions nouvelles gratuites de nominal un (1) dinar chacune**, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une **(1) action nouvelle gratuite pour neuf (9) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes **à partir du 1er janvier 2016**.

Cotation en bourse :

Les actions anciennes TPR seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés **à partir du 26 juillet 2016**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse **à partir du 26 juillet 2016**, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse **à partir du 26 juillet 2016**.

Prise en charge par la Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing **à partir du 26 juillet 2016**.